

Berne, le 17 septembre 2025



Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern

Parti socialiste
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p.
3001 Berne

T 031 370 07 80

secretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

INVITATION AU CONGRÈS

Date **Mercredi 29 octobre 2025**
Heure **de 19 h 15 à 21 h 30**

Lieu **Hotel Bern**
Adresse Zeughausgasse 9
3011 Berne

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Formulaire de candidature pour le siège vacant au comité directeur

Délais

Dépôt demandes ayants droit jusqu'au **08.10.2025** à : secretariat@spbe.ch
Délai d'annonce jusqu'au **08.10.2025** à : <https://spbe.ch/fr/parti/congres/>
Délai pour résolutions jusqu'au **08.10.2025** à : secretariat@spbe.ch

Attention

Pour vous inscrire, prière d'utiliser exclusivement le formulaire en ligne sous :
<https://spbe.ch/fr/parti/congres/>

Vous trouverez également à cette adresse la documentation pour le congrès en format PDF.

Remarque

Cette invitation au congrès est envoyée uniquement par e-mail.

Chères camarades, chers camarades,

2026 sera une année déterminante pour notre canton. Le 29 mars, nous nous prononcerons sur la direction dans laquelle il se développera. Les enjeux sont de taille : pouvoir d'achat et sécurité sociale, formation de qualité, système de santé fiable, protection du climat digne de ce nom et société qui ne laisse personne de côté. En bref, la question sera de savoir si le canton deviendra plus social ou si les inégalités se creuseront encore davantage.

Notre congrès en marquera le coup d'envoi. Ensemble, nous voulons consolider nos positions, présenter notre campagne de mobilisation et poser les jalons d'une campagne électorale engagée.

Nous accueillerons des invités de marque : Cédric Wermuth nous dira qui vote pour le PS, et pourquoi notre parti est aujourd'hui plus important que jamais. Et nos plus jeunes député-e-s du Grand Conseil nous montreront à quoi ressemble une politique socialiste crédible et tournée vers l'avenir.

En outre, nous élirons un nouveau membre au comité directeur. Tous les membres sont cordialement invités à présenter leur candidature au moyen du formulaire annexé.

Un congrès est bien plus qu'une simple réunion. Il s'agit d'une occasion de se rencontrer, d'échanger et de recharger les batteries. Chacun-e d'entre nous contribue à un PS fort.

Venez donc nombreux, en apportant vos idées et votre enthousiasme. Ensemble, nous poserons les bases d'une campagne de votation qui permettra non seulement de récolter des voix, mais aussi d'insuffler courage et confiance dans l'avenir.

Nous prenons parti. Pour un canton de Berne solidaire.

Avec nos salutations solidaires,


Zora Schindler
Secrétaire dirigeante du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), PS Queer du canton de Berne, les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Les invités d'honneur, le PS Suisse, l'Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Heure	Points à l'ordre du jour
19 h 15	1. Ouverture et accueil par la présidente
	2. Élections pour le congrès <ul style="list-style-type: none"> ▪ Scrutateurs/trices ▪ Commission de vérification des mandats ▪ Bureau électoral ▪ Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3. Approbations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement du congrès ▪ Règlement des affaires ▪ Procès-verbal du congrès du 27 août 2025 (publié sur le site Web)
19 h 30	4. Votations cantonales du 29 mars 2026
	4.1 Élections au Conseil-exécutif : présentation de nos candidat-e-s 4.2 Élections au Grand Conseil <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contexte thématique : Qui vote pour le PS ? Cédric Wermuth, coprésident du PS Suisse ▪ Plateforme électorale : présenté par nos plus jeunes député-e-s du Grand Conseil ▪ Présentation de la campagne de mobilisation par l'équipe de campagne
20 h 30	5. Départs
20 h 40	6. Élection d'un membre du comité directeur
20 h 50	7. Résolutions
20 h 55	8. Divers
21 h 00	9. Clôture du congrès

RÈGLEMENT

1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Propositions

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un-e secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 4: Votations cantonales du 29 mars 2026

Les votations cantonales 2026 revêtent une importance capitale pour nous : le 29 mars, nous nous prononcerons sur la direction dans laquelle notre canton se développera.

Sous le titre « Qui vote pour le PS ? », nous souhaitons mettre en lumière les défis sociaux et politiques actuels et identifier les groupes de population que nous devons particulièrement convaincre et mobiliser.

À la suite de cette intervention, nos plus jeunes député-e-s du Grand Conseil présenteront la plateforme électorale et expliqueront pourquoi le canton de Berne a besoin d'un PS fort : nous défendons une augmentation du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités, une protection climatique efficace et la sécurité de l'approvisionnement, une égalité réelle, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – ainsi qu'un service public solide au bénéfice de toute la population.

Pour conclure, l'équipe de campagne présentera la campagne de mobilisation. Il s'agira de montrer comment, en réunissant nos forces, nous pourrons rallier un maximum de personnes à notre cause et militer ensemble pour un PS fort au Grand Conseil. Ensemble, nous poserons les bases d'un lancement de campagne réussi.

Point 5 : Départs

Michael Aeschbacher, membre libre du comité directeur depuis dix ans, va quitter ses fonctions. Il a dû prendre cette décision pour des motifs professionnels et en raison de son déménagement dans un autre canton. Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte ici pour remercier de toute cœur Aeschi pour son engagement précieux et de longue haleine.

Nous adressons également nos sincères remerciements à Angelika Neuhaus, qui quittera la Commission de gestion lors du congrès. Angelika s'est engagée au service du PS du canton de Berne pendant 15 ans au total, d'abord en qualité de secrétaire du parti (1999-2014), puis durant 9 ans en tant que membre de la CdG. Sa succession au sein de la CdG sera annoncée ultérieurement.

Point 6 : Élection d'un membre du comité directeur

À la suite du retrait de Michael Aeschbacher du comité directeur, un siège est à repourvoir. Les membres intéressés trouveront le formulaire de candidature en annexe, dont le délai de dépôt a été fixé au 8 octobre 2025.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LE SIÈGE VACANT AU COMITÉ DIRECTEUR DU PS DU CANTON DE BERNE

1. Données personnelles

Nom :

Prénom :

Rue :

NPA/Lieu :

E-mail :

Date de naissance :

2. Activités politiques exercées jusqu'ici

3. Quelles sont mes motivations pour collaborer au comité directeur du PS du canton de Berne ?

Délai de dépôt : 08.10.2025 auprès du PS du canton de Berne, Petra Maurer, sekretariat@spbe.ch
avec une photo numérique (format portrait/au moins 500 KB)